

# L'in Sudmersible

Journal de liaison des CTC et PFC

N°5

Fédération SUD PTT 23 rue de la mare 75020 Paris tél : 01 44 62 12 00 fax : 01 44 62 12 34

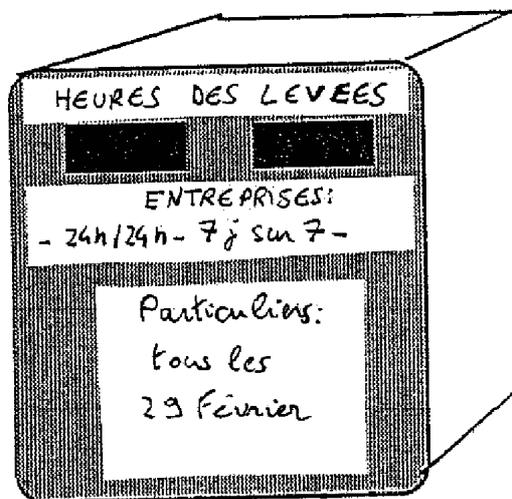
.....  
Décembre 2002

**Les 24 octobre et 26 novembre :**

## Deux mobilisations massives

La grève du 24 octobre appelée par les fédérations SUD, CGT et FO a été un succès incontestable. La moitié des 33 000 agents se sont mis en grève ce jour là pour dénoncer le schéma directeur de La Poste qui prévoit la suppression de dizaines de centres de tri sur le territoire au profit de centres régionaux ultra-mécanisés. Mais ce n'était pas la seule raison de faire grève : le ras le bol du sous effectif, des conditions de travail, des réorganisations incessantes, le développement de la précarité, la mise en place d'horaires invivables étaient aussi à l'ordre du jour de cette journée. Les plates-formes colis n'étaient pas en reste puisque 31% du personnel étaient également en grève.

Si celle-ci a permis de mesurer le rapport de force et de montrer à la boîte que nous n'étions pas prêt à nous laisser pourrir nos vies pas quelques technocrates, il semble que la direction fasse la sourde oreille et veuille continuer comme si rien ne s'était passé. Pour preuve, de nombreux conflits locaux se sont déroulés après cette journée de grève qui ont tous pour objet des réorganisations de centres. Ainsi, Cahors, Tarbes, Mulhouse, Pontoise, Melun PFC se sont mis en grève contre des remises en cause d'horaires, des suppressions d'emplois, pour l'amélioration des conditions de travail. Sans oublier Rouen CTC qui, après 11 semaines de conflit des agents de nuit, a repris le travail après avoir obtenu un cadre de négociation incluant les 2 nuits sur 4 dans le nouveau centre de Rouen Madrillet. Comme nous l'avions déjà dit, la direction veut frapper centre par centre et c'est bien globalement qu'il nous faut répondre. Le 24 octobre était une étape dans la construction de ce «tous ensemble».



Le 26 novembre, la grève en défense des services publics, contre la remise en cause du système de retraite et pour l'emploi a vu plusieurs milliers de personnes de différents secteurs descendre dans la rue.

A La Poste, à l'appel de SUD et des 5 confédérations, plus de 30% du personnel s'est mobilisé, dont 40% dans les centres de tri. A France Télécom, à l'appel des mêmes organisations, c'est près de 50% du personnel qui était en grève.

**Cette convergence dans les luttes doit se poursuivre et permettre la mise en place d'un front du refus, le plus unitaire possible, contre les attaques des directions et les mauvais coups du gouvernement.**

## Schéma directeur du transport : vers le tout route

Il y a le schéma directeur du traitement dont nous dénonçons les conséquences de réduction des centres de tri mais il y a aussi toute la partie transport. La Poste veut limiter le recours à l'avion en utilisant la route pour les distances inférieures à 500 Kms.

Qui dit route dit camions avec tout son lot de pollution atmosphérique, d'embouteillage, de provocations d'accident alors même que les entreprises de transport ne paient pas la détérioration des infrastructures (ce sont nos impôts). Mais le transfert sur la route s'accompagne aussi de la fin du J+1 pour beaucoup de départements. La suppression d'un avion sur Toulouse et Bordeaux et celui de Poitiers fait que tout le courrier Poitou-Charentes sera acheminé par la route. En Aquitaine et Midi-Pyrénées, seul le courrier du 33 et du 31 prendra l'avion pour les relations Ile de France et les capitales régionales. Quant

LA DIRECTION DE LA POSTE VEUT  
"MECANISER LE COURRIER"



aux autres départements, ils seront sacrifiés sur l'autel de Tem'post. Ainsi, en plus de Poitou-Charentes, les départements 09, 12, 32, 46, 65, 81, 24, 40, 47 ne seraient plus reliés à l'avion.

C'est la fin du J+1, de l'égalité de traitement des usagers, de la péréquation tarifaire. La Poste met en place des privilèges pour ses 400 plus grands clients.

La mise en place de ce schéma transport doit se faire le 30 juin 2003. Nous avons, encore une fois, des documents lors d'une audience avec une délégation.

Au niveau national, la fédération SUD n'a eu à prendre connaissance d'aucun dossier sur ce sujet. Quand on vous dit que le dialogue social existe...

---

Les nombreux conflits des centres de tri, ainsi que la grève nationale du 24 octobre, nous démontrent que les capacités de résistance ne sont pas anéanties, au contraire....

### Rouen CTC :

#### 11 semaines de conflit

C'est après avoir fait grève pendant plus de 2 mois que les agents de nuit de Rouen CTC ont repris le travail le mardi 12 novembre. A l'origine du conflit, le déversement du trafic sur un centre de régulation où la Poste embauche des intérimaires et la menace de désemploier les agents. En effet, anticipant sur l'ouverture d'un nouveau centre à Rouen Madrillet fin 2003, début 2004, la direction ne remplace plus les effectifs actuels et le trafic ne peut donc plus passer.

Confrontés à des moyens importants mis en place par la direction pour assurer l'écoulement du trafic, la grévistes ont su maintenir leur cohésion et leur détermination dans les diverses manifestations qu'ils ont organisées durant les 11 semaines de conflit.

Pendant longtemps, la direction s'est refusée à toute négociation allant même jusqu'à provoquer les grévistes par des sanctions, la présence d'huissiers, de gendarmes et de vigiles à chaque manifestation. Mais ce conflit a reçu le soutien de nombreuses personnes dont beaucoup de jeunes, salariés, syndicalistes ainsi que des personnalités. La solidarité financière, elle aussi, a été solide et a permis d'inscrire le mouvement dans la durée.

Finalement, après avoir obtenu un cadre de négociation sur le futur centre, incluant les 2 nuits sur 4, la décision de suspendre le mouvement a été adoptée largement et les grévistes sont restés jusqu'au bout unis et solidaires. La direction retire également toutes les sanctions contre les grévistes.

### Cahors CTC :

#### grève contre la réorganisation

La direction veut tout chambouler dans le centre, c'est ce qu'elle appelle une réorganisation.

Au passage reprise de 6 ou 7 emplois, suppression des brigades de jour alternées (A et B) pour une fixe après-midi, suppression de quelques positions de travail en 2 nuits sur 4 au profit d'une 22/6. Suppression des jours glissants obtenus avec les 35 heures. Embauche de CDI de 17h à 20h 6 jours sur 7 et à temps partiel imposé (59%).

Devant cette offensive, l'intersyndicale SUD, CGT, CFDT, FO et FNSA ont boycotté les différents CHS-CT et CTP et ont appelé à la grève le 13 novembre. Résultat : + de 80% de grévistes à l'exécution.

La direction fait comme s'il ne s'était rien passé. Un nouveau préavis est déposé pour le 22 novembre.

## **Melun PFC : une grève majo le 14 novembre**

Le personnel de la plate-forme colis de Melun, avec le soutien de la section SUD, a massivement exprimé son ras le bol face à l'immobilisme de la direction du centre et l'impossibilité de traiter le trafic dans des conditions normales. La plate-forme colis qui traite 50 000 colis par jour pour le 77, le 89 et le 28 a vu 70% du personnel faire grève ce jour là alors que la direction assurait que la grève n'avait aucune incidence sur l'acheminement des colis. Déjà avant la grève, certains colis accusaient des retards allant jusqu'à 7 jours. Ce sont surtout l'absence de conteneurs et la prolifération des cartons qui sont à l'origine de l'exaspération du personnel. La direction reconnaît ces dysfonctionnement mais affirme qu'ils ne sont pas de sa responsabilité.

L'assemblée générale des grévistes, reçue en délégation de masse avec les représentants SUD, a décidé de poursuivre la lutte, sous d'autres formes (strict respect des normes de sécurité) et de manière illimitée.

## **Pontoise CTC : grève surprise**

Une grève surprise a eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi 15 novembre : 68% de grévistes. Les motifs de cette grève étaient : 4 positions de travail autour de la TPF (partiellement obtenues), l'avenir des nuits, les conditions de travail en général.

## **Orléans CTC : pas touche aux 35 heures**

L'action déterminée du personnel de jour a permis d'obtenir une avancée sur la gestion des congés annuels. Les agents ne poseront plus de CA sur les repos de cycle groupés sur 3 jours.

Cette avancée reste une demi-mesure car des CA resteront décomptés sur des repos de cycle égrenés (dont les samedis non travaillés).

La somme de CA et de repos de cycle ainsi récupérés constitue une remise en cause des 35 heures et des droits à CA, même si les agents ont droit à 30 CA.



## **Les agents de la brigade «boulangère» de Nantes Orvault en grève tous les samedis**

Ces agents commencent leur journée de travail à 3h30 du matin pour finir à 10h15 et ce, cinq jours par semaine.

Le personnel de cette brigade a proposé à la direction du centre des solutions raisonnables, prenant en compte la pénibilité de leur tâche, axées sur la diminution du nombre de vacations dans la semaine.

A ce jour, la direction du CTC se refuse toujours à répondre positivement à cette demande.

Face à cette situation, les personnels de la brigade soutenus par les syndicats ont décidé de se mettre en grève chaque samedi à compter du 5 octobre, jusqu'à ce que des solutions soient trouvées et que la pénibilité des horaires de travail soit enfin prise en compte sérieusement dans la durée du temps de travail.

Après 3 samedis de grève, ils ont obtenu de travailler une semaine de 4 jours et une semaine de 5 jours avec un allongement de la vacation (3H30-10H40).



## **Valence CTC : précarité en hausse**

Le tableau de prévision des entrées et sorties du personnel, fourni par la direction, fait apparaître une embauche importante de CDI : pour septembre, 6 embauches à temps complet et 5 embauches à temps partiel, pour octobre 3 embauche à temps complet. Pour les fonctionnaires, 2 mutations en octobre et 1 en décembre, avec pour début 2003, 6 mutations prévues.

En comparant les prévisions de décembre 2002 et le réalisé de décembre 2001, nous avons - 17 fonctionnaires et + 22 contractuels. A ce rythme là, dans 4

ans, il y aura autant de fonctionnaires que de contractuels dans le centre.

Cette politique de la baisse du coût de la main d'oeuvre qui passe par une éviction des fonctionnaires au profit de contractuels est une politique à court terme. Les CDI, qui ont déjà quelques années de boîte, voient bien en regardant leur feuille de paie chaque mois, qu'ils n'ont rien à attendre de La Poste. Déjà le 20 juin, la grève nationale appelée par SUD a fait 64% de grévistes au CTC, avec une pointe de 100% en 15/22 et en spéciale. C'est le début, il faut tous se battre pour qu'à travail égal, salaire égal. 3

## Poitiers CTC : de nouveau en reclassement

Deux ans après un reclassement, le centre de tri de Poitiers est à nouveau en reclassement. 25 emplois supprimés en 2000, 40 annoncés en 2003. L'implantation d'une TGF, puis d'une seconde TGF pour remplacer une HMS devenue obsolète, garantissent cependant la pérennité du centre. On pourrait se réjouir de l'arrivée de nouvelles technologies assurant par là même l'avenir d'un service, mais à quel prix ? Il faut rentabiliser ces investissements et pour cela La Poste n'hésite pas à se servir des trafics des départements voisins mettant en danger l'avenir des petits centres comme Niort ou Angoulême.

A plus long terme, elle reprendra une partie du trafic du 17 qu'elle nous avait retiré en 2000 nous valant ainsi le premier reclassement. Puis elle s'engagea vers un partenariat avec la Poste ibérique et la poste marocaine pour devenir centre centralisateur et d'entraide...

Une autre spécificité de Poitiers, le TG4 (tri du classement de la tournée du facteur) va se renforcer et se généraliser.

Tous ces nouveaux trafics seront à exploiter en jour, cela ne sera pas sans conséquence sur les brigades de tri. Si Poitiers était le dernier bastion régional des

brigades dites traditionnelles de 2 nuits sur 4, d'ores et déjà, La Poste annonce clairement son intention de faire «glisser» une partie du personnel de nuit en jour.

Quant à la mise en place de Tem'post et le tri par date depuis le mois d'octobre, les organisations syndicales et le personnel de Poitiers mettent sous haute surveillance le courrier des particuliers pour leur assurer les mêmes délais d'acheminement que le courrier industriel. Il est fort à craindre que les centres de tri du voisinage, moins bien équipés donc moins compétitifs nous confient leur courrier industriel afin que La Poste tienne l'engagement des contrats signés avec les entreprises. Cela mettant une fois encore en danger les petits centres et leur avenir.

L'intersyndicale ne l'entend pas de cette façon et les représentants des syndicats SUD, CGT, CFDT ont souligné lors de réunions d'informations préliminaires leur attachement aux régimes de brigades actuelles.

Ensemble et avec le personnel, ils refusent les reprises d'emplois, les brigades atypiques, les glissements de personnel vers le jour.

## Melun Sénart PFR : Plate-forme routière ou QHS ?

L'ouverture de la plate-forme routière de Melun Sénart s'est faite le 12 novembre.

Dès votre première heure dans le centre, comme un criminel vous êtes photographié par un appareil numérique. Cette photo avec puce électronique servant de carte professionnelle est insérée dans un brassard jaune que vous devez garder en permanence à votre bras. Si vous ne portez pas votre brassard, vous risquez un PV...

D'ailleurs vous ne pouvez pas ne pas le mettre car pour franchir une porte, il faut passer votre brassard devant le lecteur mural.

### **Ne vous croyez pas libre pour autant.**

Votre carte vous donne le droit d'entrée et de sortie du centre, d'aller à la cantine, dans les locaux syndicaux et à la plate-forme de travail.

Pour aller à l'étage où se trouve le bureau du patron mais aussi, le bureau de l'assistance sociale ou du médecin, il vous faut une autorisation.

### **Ce n'est pas tout**

Vous ne pouvez rentrer dans le centre qu'aux heures de travail de votre brigade. À chaque fois que vous voulez rentrer dans le centre pour aller au BO par exemple, là encore il faut demander une autorisation au patron.

Et comme ce flicage du personnel ne suffit pas à

nos directeurs, sachez que tous vos déplacements sont rentrés dans l'ordinateur du patron pendant une durée d'un mois.

### **Cerise sur le gâteau**

Si un jour il prend au personnel l'envie de monter en délégation de masse chez le patron, d'un simple clic sur son ordinateur, il peut déconnecter tout le personnel qui se trouve ainsi bloqué dans le centre sans autre possibilité d'en sortir qu'en s'évadant par les quais du transbordement.

Ajouter à cela une trentaine de caméras braquées sur le centre, une société de gardiennage avec des maîtres chiens qui surveille l'environnement, le déplacement du personnel et peut contrôler le port du brassard à votre position de travail, nous voilà dans le meilleur des mondes.

### **Si vous n'êtes par révoltés,**

sachez encore que dans le règlement intérieur, vous n'avez le droit ni de fumer, ni d'apporter une bouteille d'eau à votre position de travail. Que les pauses sont réduites au minimum et qu'il faut demander l'autorisation pour aller pisser.

**Voici donc, le nouveau modèle de centre que la direction veut construire dans le cadre de l'industrialisation du courrier.**

**Ce modèle c'est Alcatraz CTC !**